

DOSSIER PEDAGOGIQUE CAMPUSFRANCE
Liste des pièces à fournir

Merci de constituer votre dossier en respectant l'ordre indiqué ci-dessous :

1. Quittance de paiement CampusFrance (Document pdf reçu sur votre messagerie après règlement des frais d'adhésions de 1500 DA).
2. Copie légalisée du relevé de note du Bac en Arabe (sauf Bac étranger).
3. Copie légalisée du relevé du Bac en Français (Traduction).
4. Copies légalisées des relevés de note universitaires (Présenter copies des relevés en arabe + traduction si les relevés sont délivrés en arabe)
5. Copie du diplôme universitaire (Arabe + traduction si le document est en arabe) ou certificat de scolarité de l'année en cours pour les étudiants en fin de cycle.
6. Copies des attestations de stages et expériences professionnelles si déclarés sur le formulaire électronique.
7. Copie de l'attestation du test ou diplôme de langue (TCF, TEF, DELF, DALF).
8. CV et lettre de motivation manuscrite.
9. Fiches de présentation des formations choisies (à télécharger sur le site des établissements).
10. Formulaire CampusFrance PDF à télécharger sur la partie MON DOSSIER de votre formulaire.

Remarques :

- La légalisation se fait auprès de la mairie (légalisation en arabe acceptée)
- L'attestation provisoire du test de langue est acceptée.
- Le formulaire CampusFrance peut être imprimé en noir et blanc.
- Ne pas présenter les attestations de stages si ces derniers ne sont pas déclarés dans le formulaire.
- Seul le certificat de scolarité de la dernière année est obligatoire pour les étudiants qui se trouvent en fin de cycle.
- Les relevés de notes avec des modules codifiés doivent être accompagnés d'un document explicatif des matières.

Aucun dossier incomplet ne sera accepté.